



## Contribution du Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées Hauts-de-France

Réflexions, constats et propositions sur l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité.

*Suite au travail collectif mené lors du CRPA Hauts-de-France du 14 avril 2023.*

De façon générale, la France est confrontée au chômage depuis de nombreuses années. Qu'il s'agisse d'un chômage partiel, d'un chômage de longue durée, du chômage lié à la difficulté de trouver un emploi pour les jeunes, les plus âgés, ou encore les personnes en situation de précarité, il s'agit d'une question primordiale.

Quelles relations peut-on établir entre le chômage et la précarité ? Est-ce la précarité qui induit le chômage, ou le chômage qui induit la précarité ? D'autres facteurs entrent-ils dans le débat ?

Le CRPA a choisi en décembre dernier, d'aborder cette question en collectif, afin d'apporter des réponses concrètes aux principaux freins à l'emploi.

L'organisation de ce CRPA a permis de faire intervenir deux grands opérateurs de l'emploi en région :

- Pôle Emploi pour une présentation, notamment de l'Accompagnement global.
- La DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour une présentation de l'IAE

Plusieurs temps d'échanges ont ensuite été organisés entre les participants pour déterminer les principaux freins à l'emploi des personnes en situation de précarité, les leviers correspondants, ainsi que pour faire des propositions pour améliorer cette problématique.



## Pôle emploi « Faire plus, pour ceux qui en ont le plus besoin »

Intervention de Monsieur Anthony FOUQUENELLE

### ➤ Pour s'inscrire à Pôle Emploi :

RDV sur le site : poleemploi.fr

Un accompagnement est possible par des personnes en services civiques ou dans les maisons de l'emploi. Pour finaliser l'inscription chez Pôle emploi, un rdv avec un conseiller est organisé.

Les contacts avec Pole emploi sont parfois difficiles. En composant le 3995, nous arrivons sur une plateforme, non pas dans une agence. Pour contacter directement votre conseiller, privilégiez internet et votre espace personnel sur le site de Pôle emploi. Dans cet onglet vous trouverez à la fois l'adresse mail de votre conseiller ainsi que son agenda, ce qui vous permet de prendre rdv très simplement.

### ➤ Quelques freins à l'emploi :

La mobilité, notamment dans les zones rurales, où les déplacements sont limités en cas d'absence du permis de conduire, et mal / peu desservis par les transports en commun.

➔ We move : dispositif qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leur mobilité.

La garde d'enfant : qui engendre des frais et limite les disponibilités des demandeurs d'emplois

Le numérique. A noter qu'actuellement, 75% des offres d'emplois nécessitent un 1er niveau en numérique.

➔ Pix emploi : <https://pix.fr/pix-emploi/>

Propose une mesure du niveau de compétence en numérique ainsi que des ateliers pour développer ses compétences numériques.

### ➤ L'accompagnement global : qu'est-ce que c'est ?

Accompagnement pour les demandeurs d'emploi en difficultés.

L'accompagnement global est géré par un conseiller du Conseil Départemental – pour le volet « freins sociaux » - et par un conseiller Pôle emploi pour le volet lié à l'emploi.

1 Conseiller Pôle emploi suivi 80 personnes.

L'accompagnement peut aller de 12 à 18 mois.

L'objectif de l'accompagnement global est d'amener la personne vers un emploi durable et ce, au rythme de la personne accompagnée. Tous les secteurs d'activités sont concernés.

### ➤ Quelques actions menées par Pôle Emploi (Doullens) :

Stades vers l'emploi : organisé en deux temps, ces événements réunissent employeurs et demandeurs d'emplois pour un premier temps d'activité physique, mettant de côté le CV et mettant surtout en avant



les compétences sociales de chacun. Le second temps est un job dating permettant de faire se rencontrer des demandeurs d'emploi et des employeurs.

L'art d'accéder à l'emploi : 10 demandeurs d'emplois ont travaillé sur des fresques sur les compétences sociales les plus demandées / recherchées par les employeurs. Ces fresques seront exposées dans les nouveaux locaux de Pôle Emploi.

Objectif : recruter autrement que par le CV en mettant en avant des compétences sociales et / ou techniques.

➔ <https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr/mes-evenements-emploi/evenements>

Regroupent toutes les actions mises en place par toutes les agences Pôle emploi de France.  
Accessibles à tous, même les personnes non inscrites à Pôle Emploi.

Les immersions professionnelles sont également un bon levier vers l'emploi :  
Via Pôle Emploi ou non

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/recherche>

➤ **Autre site utile :**

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

Recense toutes les actions de bénévolat en France.

## L'Insertion par l'Activité Economique : quelques repères.

Intervention de Monsieur Pierre MANAC'H

<https://vimeo.com/agenceev/review/650005894/893542e4cf>

➤ **Objectif de l'IAE :**

Permettre à des personnes en recherche d'emploi et éloignées du marché du travail de réintégrer une activité pour se réinsérer socialement et professionnellement.

L'emploi IAE ne doit pas forcément correspondre au projet professionnel de la personne accompagnée.  
IAE = passerelle vers l'emploi durable

Participer à l'**activité**  
d'une structure  
d'insertion

Monter en  
compétences et  
prendre confiance en  
ses capacités

Définir un projet  
professionnel, se  
qualifier et trouver des  
opportunités d'emploi

Bénéficier d'un  
accompagnement  
pour lever les  
barrières à l'emploi



➤ Quelles structures proposent de l'IAE ?

500 structures en Hauts-de-France qui accompagnent 30 000 personnes.

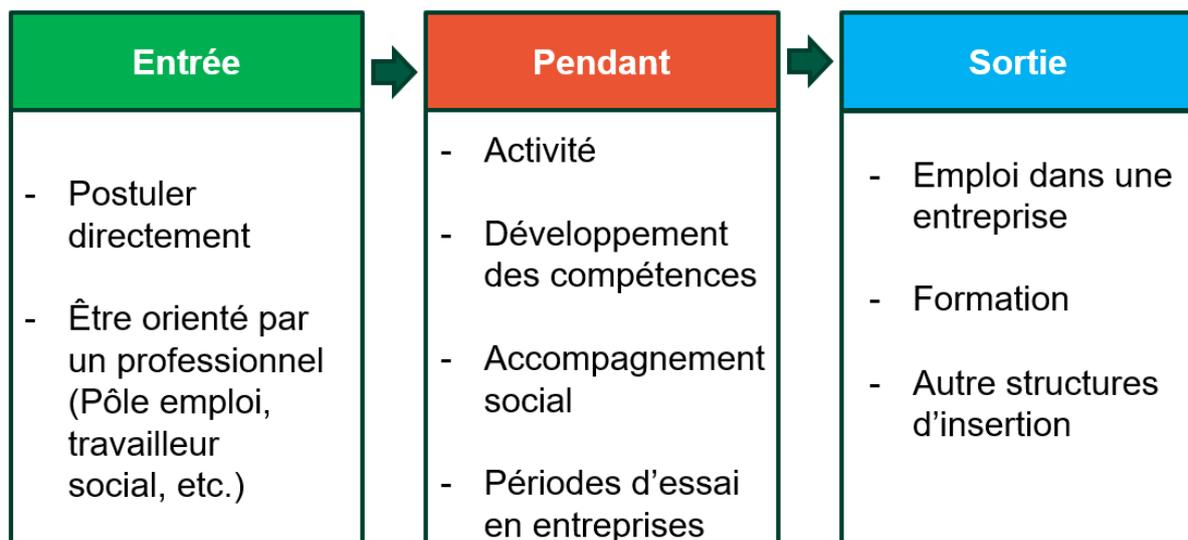
Plusieurs secteurs d'activités : agriculture, bâtiment, services à la personne, alimentation, réparation d'électroménagers, ...

Professionnels qui accompagnent sur le volet de l'emploi (accompagnement sur le poste de travail) et sur le volet social (santé, logement, langue, mobilité, etc).

Dans l'IAE, c'est l'entreprise qui s'adapte aux besoins des personnes

Structures de mise à disposition de personnel	Structures de production et vente de biens et de services
<b>AI</b> (Association intermédiaire)	<b>ACI</b> (Ateliers et Chantiers d'Insertion)
<b>ETI</b> (Entreprise de travail Temporaire d'Insertion)	<b>EI</b> (Entreprise d'Insertion)

➤ Quel parcours pour les personnes accompagnées ?





Parcours limité dans le temps (au moins 4 mois) et qui s'adapte aux besoins des personnes  
Durée de travail de 20h minimum (mais possibilité de dérogation)  
Rémunération au SMIC, au minimum.

➤ **Comment être orienter dans l'IAE ?**

Service public de l'emploi : Pôle Emploi, Cap emploi, Missions locales

Mais aussi : collectivités territoriales, acteurs de l'hébergement, CAF, ...

Un CADA peut également être prescripteur → Existence d'un guide du prescripteur (envoi en pièce jointe)

➤ **Site utile :**

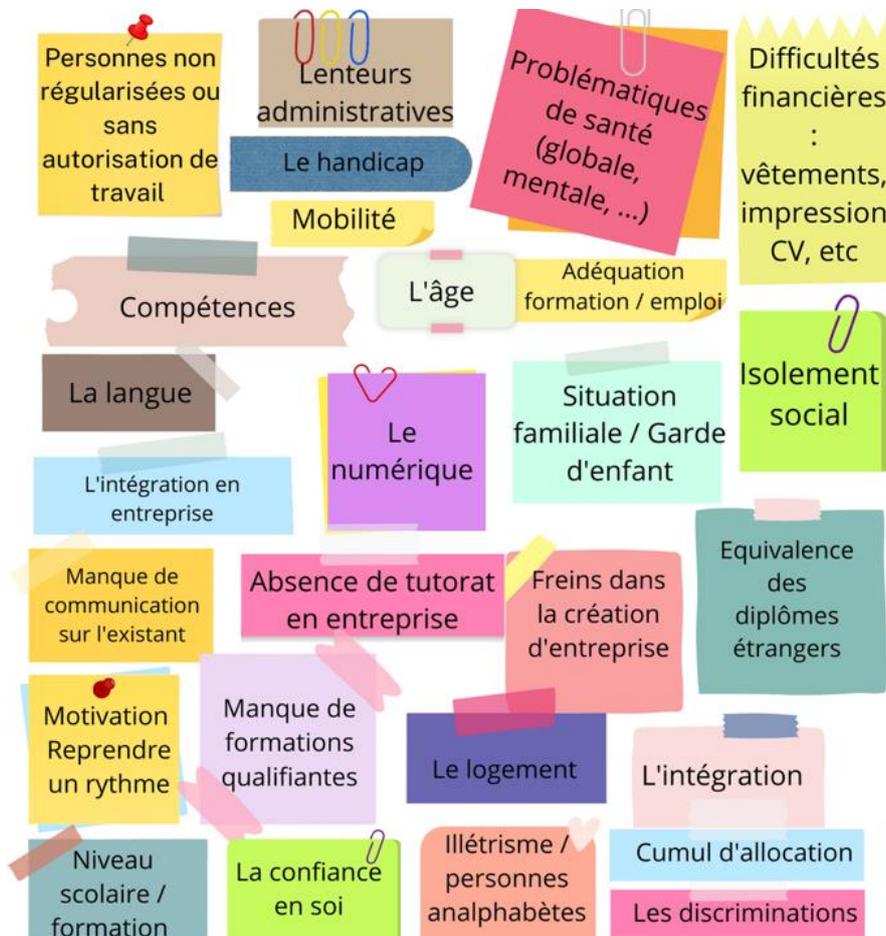
<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>

Information complémentaire :

Les personnes non régularisées ne peuvent prétendre à l'IAE. Pour ces personnes, il existe le dispositif des CAVA

## Travaux du CRPA sur l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité

### Les freins à l'emploi





Les propositions du CRPA pour pallier les difficultés d'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité

## Mobilité

- Proposer la location de voiture ou vélo à 1€/j
- poursuivre les aides de Pôle Emploi et du Conseil Régional pour financer le permis de conduire
- Multiplier les "allo-bus" dans les zones rurales ou peu desservies
- Gratuité des transports en commun
- Développer le transport à la demande en zones rurales
- Multiplier les offres de trottinettes et Vélib

## Situation familiale / Garde d'enfant

- Augmenter le nombre de places en crèches
- Mettre en place des crèches ouvertes 24h/24
- Mieux diffuser l'offre existante (ex: convention, AVIP de Pôle emploi)
- Développer une application pour coordonner les dispositifs d'aides (crèches, places disponibles, ...)
- Ouvrir à plus de personnes les aides déjà existantes

## Problématiques de santé (globale, mentale, ...)

- Prendre en charge la santé dans sa globalité et considérer la santé comme un levier à l'insertion
- Aménager le temps de travail et proposer un accompagnement / tutorat - Adapter les postes de travail
- Demander aux entreprises de s'adapter aux difficultés des personnes, et non l'inverse
- Sensibiliser les employeurs aux différentes problématiques de santé
- Respecter les obligations légales d'emploi des personnes en situation de handicap

## Personnes non régularisées / sans autorisation de travail

- Réduire les temps d'attentes des dossiers et assouplir les conditions pour obtenir le permis de travail



### Barrière de la langue

- Meilleur accès et meilleure information à l'apprentissage de la langue
- Plus de professionnels formés en langues étrangères
- Développer les formations en ligne

### Le numérique

- Multiplier les lieux d'accès à l'informatique : mairie, préfecture, CCAS, ...
- Libre accès au parc informatique
- Mettre à disposition des locaux informatiques
- Mettre en place des formations adaptées aux problématiques rencontrées (ex: EMMAÛS connect)

### Lenteurs administratives

- Avoir un référent dans chaque administration pour palier cette lenteur

### Manque de communication sur l'existant

- Faire plus de communication sur les dispositifs déjà existants (Pôle emploi, IAE, etc)

### Motivation / reprendre un rythme

- Développer le bénévolat, l'IAE
- Se rapprocher des associations pour mettre en place des ateliers (confiance en soi, vie sociale, etc)

### L'âge

- Favoriser l'accès à l'emploi pour tous
- Anonymiser les CV (pas de photo, pas de date de naissance, etc)

### Le logement

- Multiplier le nombre de places en structures d'hébergement,
- Multiplier le nombre de logements sociaux
- Multiplier le nombre de professionnels

### L'intégration

- Mettre en place des formations et ateliers sur la vie en France, ses démarches administratives
- Mettre en place des associations spécialisées

### Adéquation formation / emploi

- Meilleur accompagnement au niveau de l'orientation des personnes

### L'isolement social

### Cumul d'allocation

- Avoir un complément supplémentaire à l'AAH (ex : prime d'activité)



## Prochaine rencontre

Rendez-vous le 16 juin 2023, à Lille, pour la 2<sup>nd</sup>e plénière de l'année.

Le thème choisi par les participants : la santé mentale.

